



VILLE DE CHATEAUDUN – ECOLES MUNICIPALES D'ART

DEMANDE DE REINSCRIPTION 2021/2022

Nom et Prénom de l'élève :
Date de naissance de l'élève :

Adresse : .....

Table with 2 columns: Réinscription, Oui, Non

ECOLE DE DANSE

Table for dance activities: Eveil (4, 5 ans), Initiation (6, 7 ans), Danse classique, Danse contemporaine

ECOLE DES BEAUX-ARTS

Table for arts and crafts: Arts plastiques

ECOLE DE THEATRE

Table for drama: Art dramatique

Demandes d'activités supplémentaires :

.....

En cas d'urgence ou d'annulation des cours merci de nous préciser :

- N° tél portable 1 : ..... N° tél portable 2 : .....

- Adresse mail: .....@.....

Date : .....

Nom & Prénom du responsable légal ou de l'élève majeur : \_\_\_\_\_

Signature,

Veillez nous informer de tout changement de situation (domiciliation,...). A défaut, les informations fournies l'année dernière seront reportées sur cette année. Vous pouvez télécharger les formulaires à l'adresse suivante : http://www.ville-chateaudun.fr/ rubrique Culture/les écoles municipales d'Art.

A retourner avant le 27 août 2021 au secrétariat des écoles d'Art
Centre Léo Lagrange - Impasse des Cordeliers - 28200 CHATEAUDUN.
Pour tout renseignement, contacter le secrétariat des écoles d'Art au 02.37.44.18.59

Droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer plus facilement les données des élèves des écoles d'Art et la communication de la Ville. Le destinataire des données est la Ville de Châteaudun. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous puissiez exercer en vous adressant à : Hôtel de Ville - Direction générale des services - 2 place du 18 Octobre - 28200 CHATEAUDUN ou par mail à l'adresse suivante : chateaudun@maire-chateaudun.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si vous ne souhaitez plus recevoir les informations concernant la Ville de Châteaudun, veuillez cocher la case



## VILLE DE CHATEAUDUN

*Ecoles Municipales d'Art*

### Année scolaire 2021-2022

#### Fiche d'instructions et d'informations concernant les inscriptions

1/ Les documents suivants devront être **complétés et fournis dans les plus brefs délais et au plus tard au 4 octobre 2021**, au secrétariat des écoles d'Art. Les dossiers ne seront validés qu'à réception de tous les documents.

- *Fiche de réinscription signée ou fiche de demande d'inscription signée*
- *Autorisation de photographie (pour tous les élèves)*
- *Une attestation d'assurance, responsabilité civile, individuelle-accident (pour tous les élèves)*
- *Un justificatif de domicile (pour tous les élèves)*
- *Un certificat médical (pour les cours de danse)*

2/ Les décisions tarifaires des établissements sont affichés en permanence dans les locaux.

3/ En cas d'urgence, un élève mineur accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille (ou le représentant légal) est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille (ou du représentant légal).

4/ L'inscription de chacun des élèves sera considérée comme définitive à compter de la 2<sup>ème</sup> séance d'essai. Il est ici précisé que toute année commencée est due dans sa totalité.

#### 5/ Ecole de danse :

Il est rappelé que les tranches d'âge ne sont données qu'à titre indicatif et que les enseignants sont seuls juges pour constituer les groupes de niveau.

Il est demandé aux élèves de ne pas investir dans des tenues avant la rentrée, une liste leur sera fournie par les professeurs lors du premier cours.

## Plannings des cours collectifs 2021/2022

Les horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modification.

### Ecole de Théâtre (Théâtre de Châteaudun)

|                               |          |                   |
|-------------------------------|----------|-------------------|
| *Enfants (8 à 12 ans)         | Mercredi | 16 h 30 à 17 h 30 |
| *Adolescents (12 à 18 ans)    | Mercredi | 17 h 30 à 19 h 30 |
| *A partir de 16 ans & Adultes | Mercredi | 20 h 00 à 22 h 00 |

### Ecole des Beaux-Arts (Hôtel Dieu de Châteaudun)

|   |          |  |
|---|----------|--|
| *Enfants de 5 à 7 ans   | Mercredi | 10 h 00 à 11 h 30  |
| *Enfants de 8 à 10 ans  | Mercredi | 15 h 30 à 17 h 30  |
| *Enfants de 11 ans à 13 ans   | Mardi    | 17 h 30 à 19 h 45  |
| *Atelier traditionnel de dessin peinture<br>(à partir de 14 ans & plus & adultes) | Jeudi    | 19 h 00 à 21 h 30  |
| *Atelier traditionnel de dessin peinture (adultes)                                | Jeudi    | 13 h 45 à 16 h 30  |
| *Atelier de dessin peinture d'après modèle vivant<br>(à partir de 16 ans)         | Mercredi | 18 h 00 à 21 h 00<br>Certaines séances l'après-midi en semaine |

### Ecole de Danse (Salle Jean Macé de Châteaudun)

|   |                         |  |
|---|-------------------------|--|
| *Eveil à la danse (4 à 5 ans)   | Mercredi                | 11 h 00 à 11 h 30                      |
| *Initiation à la danse (6 à 7 ans)  | Mercredi                | 11 h 30 à 12 h 15                      |
| *Danse classique / Cycle 1 (à partir de 8 ans)  | Mardi                   | 17 h 15 à 18 h 15                      |
| *Danse contemporaine / Cycle 1 (à partir de 8 ans)  | Mardi                   | 18 h 15 à 19 h 15                      |
| *Danse classique / Cycle 2 (à partir de 10 ans)<br>(plus de 2 ans de pratique dans la discipline)     | Mercredi                | 13 h 30 à 14 h 45                      |
| *Danse contemporaine / Cycle 2 (à partir de 10 ans)<br>(plus de 2 ans de pratique dans la discipline) | Mercredi                | 14 h 45 à 16 h 00                      |
| *Danse classique / Cycle 3 (à partir de 14 ans)<br>(plus de 6 ans de pratique dans la discipline)     | Mercredi                | 16 h 00 à 17 h 30                      |
| *Danse contemporaine / Cycle 3 (à partir de 14 ans)<br>(plus de 6 ans de pratique dans la discipline) | Mercredi                | 18 h 15 à 19 h 45                      |
| *Concours   | Mercredi                | 17 h 45 à 18 h 15                      |
| *Préparation au concours  | (mardi 1 semaine sur 2) | 18 h 00 à 20 h 00<br>(lieu à préciser) |

**Il est rappelé que les tranches d'âge ne sont données qu'à titre indicatif et que les enseignants sont seuls juges pour constituer les groupes de niveau. Il est demandé aux élèves de ne pas investir dans des tenues avant la rentrée, une liste leur sera fournie par les professeurs lors du premier cours.**



*Ecoles Municipales d'Art*

## ***Informations de reprise des cours***

### **Ecole des Beaux-Arts**

Reprise des cours à l'Hôtel Dieu à partir du **mardi 7 septembre 2021** en fonction de votre jour et de vos horaires.

Dernier cours : **vendredi 24 juin 2022**

### **Ecole de Danse**

Reprise des cours au gymnase Jean Macé à partir du **mardi 7 septembre 2021** en fonction de votre jour et de vos horaires. (Rentrée le 8 septembre pour les élèves du mercredi car il n'y a pas cours le 20 octobre).

Dernier cours : **mercredi 29 juin 2022**

### **Ecole de Théâtre**

Reprise des cours au théâtre à partir du **mercredi 8 septembre 2021** en fonction des horaires.

Dernier cours : **mercredi 22 juin 2022**



## VILLE DE CHATEAUDUN

### *Ecoles Municipales d'Art*

#### Autorisation pour la diffusion de photos – Année scolaire 2021/2022

Madame, Monsieur, Chers élèves,

Durant l'année scolaire, dans le cadre des activités, le service communication de la ville de Châteaudun peut être amené à prendre des photos durant les cours ou lors de manifestations organisées par les écoles d'Art.

Pour toute utilisation ou insertion de vos photos dans les publications municipales (prospectus, plaquettes de ville, bulletins municipaux, site internet, presse...) nous avons besoin de votre autorisation.

Nous vous prions donc de compléter le coupon ci-dessous et de nous le retourner. Merci.



#### Autorisation de publication

#### Année scolaire 2021 – 2022

Nom et Prénom : .....

Père     Mère     Autre, précisez.....

Adresse : .....

Pour les personnes suivantes (noms et prénoms) : .....

Autorise la Ville de Châteaudun à utiliser mes photos ou celles de mes enfants dans le strict cadre des publications municipales et ceci pour un délai d'un an.

N'autorise pas la diffusion.

Fait à.....le.....

Signature,

#### **Droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel :**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer plus facilement les données des élèves des écoles d'Art et la communication de la Ville.

Le destinataire des données est la Ville de Châteaudun.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : Hôtel de Ville - Direction générale des services - 2 place du 18 Octobre – 28200 CHATEAUDUN ou par mail à l'adresse suivante : [chateaudun@mairie-chateaudun.fr](mailto:chateaudun@mairie-chateaudun.fr)

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Si vous ne souhaitez pas recevoir les informations concernant la Ville de Châteaudun, veuillez cocher la case ☐

## TARIFS ECOLES MUNICIPALES D'ART 2021/2022

Les tarifs de l'école de Théâtre pour l'année scolaire 2021/2022 sont fixés comme suit :

|                               | CHATEAUDUN | Hors CHATEAUDUN |
|-------------------------------|------------|-----------------|
| <b>SCOLAIRES ET ETUDIANTS</b> |            |                 |
| Droits d'inscription annuels  | 25,00 €    | 40,00 €         |
| Cours des ateliers théâtre    | 50,00 €    | 90,00 €         |
| <b>ADULTES</b>                |            |                 |
| Droits d'inscription annuels  | 25,00 €    | 40,00 €         |
| Cours des ateliers théâtre    | 80,00 €    | 120,00 €        |

Les tarifs de l'école des Beaux-Arts pour l'année scolaire 2021/2022 sont fixés comme suit :

|  | CHATEAUDUN | Hors CHATEAUDUN |
|--|------------|-----------------|
| <b>SCOLAIRES ET ETUDIANTS</b>                |            |                 |
| Droits d'inscription annuels                 | 25,00 €    | 40,00 €         |
| Cours Arts Plastiques 1er enfant             | 100,00 €   | 150,00 €        |
| Cours Arts Plastiques 2ème enfant            | 50,00 €    | 75,00 €         |
| <b>ADULTES</b>                               |            |                 |
| Droits d'inscription annuels                 | 25,00 €    | 40,00 €         |
| Cours Arts Plastiques                        | 150,00 €   | 200,00 €        |
| Modèle vivant (carte annuelle de 10 séances) | 120,00 €   | 140,00 €        |

Les tarifs de l'école de Danse pour l'année scolaire 2021/2022 sont fixés comme suit :

|  | CHATEAUDUN | Hors CHATEAUDUN |
|--|------------|-----------------|
| <b>SCOLAIRES ET ETUDIANTS</b>  |            |                 |
| Droits d'inscription annuels   | 25,00 €    | 40,00 €         |
| Eveil (4-5 ans)  | 70,00 €    | 100,00 €        |
| Cours d'initiation (6-7 ans)   | 85,00 €    | 115,00 €        |
| <b>Cycle 1</b> (à partir de 8 ans)<br>Cours de danse classique ou contemporaine<br>(durée 1h00)                                      | 100,00 €   | 130,00 €        |
| <b>Cycle 1</b> (à partir de 8 ans)<br>Cours de danse classique <b>et</b> contemporaine<br>(durée 2X1h00)                             | 165,00 €   | 195,00 €        |
| <b>Cycle 2</b> (à partir de 10 ans)<br>Cours de danse classique ou contemporaine<br>(durée 1h15)                                     | 115,00 €   | 145,00 €        |
| <b>Cycle 2</b> (à partir de 10 ans)<br>Cours de danse classique <b>et</b> contemporaine<br>(durée 2X1h15)                            | 200,00 €   | 230,00 €        |
| <b>Cycle 3</b> ou adultes (niveau avancé scolaire et étudiant)<br>Cours de danse classique ou contemporaine<br>(durée 1h30)          | 130,00 €   | 160,00 €        |
| <b>Cycle 3</b> ou adultes (niveau avancé scolaire et étudiant)<br>Cours de danse classique <b>et</b> contemporaine<br>(durée 2X1h30) | 235,00 €   | 265,00 €        |

A compter du 4 octobre 2021, toute inscription sera considérée comme définitive.  
Passé ce délai, aucun remboursement de frais ne pourra être envisagé.